

Informations concernant les modalités d'inscription

Inscrivez-vous dès 15 décembre 2022 dès 18h00 en ligne et réservez directement vos temps de rangeurs définitifs sur: www.schuetzenportal.ch

Si vous souhaitez quand même vous inscrire par courrier, notre travail sera facilité si vous remplissez complètement le formulaire d'inscription en caractères majuscules ou à la machine. Vous contribuez ainsi à éviter tout malentendu. **Inscriptions par poste sont considérées en deuxième priorité.**

1 Généralités

- 1.1 Les inscriptions sans numéro de licence valable ne seront pas acceptées, selon prescriptions de la FST.
- 1.2 Le versement des répartitions se fait par virement postal. Il est indispensable que **l'adresse complète** de chaque tireur figure sur son formulaire individuel de commande de passes.
- 1.3 Afin d'établir des classements corrects, la date de naissance exacte doit également figurer sur le formulaire individuelle.
- 1.4 Les participants du final du vainqueur de la fête seront demandés par e-mail de s'inscrire/ se désinscrire. Pour cela, nous avons besoin de l'adresse e-mail de chaque participant.

2 Inscription en ligne par «Schützenportal»

- 2.1 À partir du 1er décembre 2022, les participants, les passes et les groupes pourront s'inscrire à l'avance. L'inscription finale en ligne avec l'attribution des rangeurs est possible à partir du 15 décembre 2022 dès 18h00, **l'inscription en ligne** est possible à l'aide du site web **www.schuetzenportal.ch**.
- 2.2 Connectez-vous avec votre identifiant AFS (No. de société FST et mot de passe, permettant lecture ou modification). Puis suivez les instructions. Les commandes des participants individuels (jusqu'à 3) peuvent être passées individuellement via un login simplifié.
- 2.3 Vous pouvez faire une réservation conciliant du temps de rangeur en base de votre commande de passes.
- 2.4 C'est possible d'interrompre le processus d'inscription sans implications et finir plus tard. Seulement la réservation des rangeurs reste existant pendant 48h après le 15 décembre. Si vous ne finirez pas l'inscription pendant ces 48h, la réservation des rangeurs est annulée.

3 Inscription d'une société par écrit

- 3.1 Chaque tireur doit remplir et signer son formulaire de commande de passes. Les formulaires seront groupés et envoyés conjointement avec les inscriptions de la société à l'adresse mentionnée sous point 5.
- 3.2 Le formulaire d'inscription de la société doit être rempli correctement et lisiblement. Pour le versement veuillez indiquer le **no. IBAN** ainsi que le **bénéficiaire**.

- 3.3 La commande de rangeurs pour l'ensemble de la société doit se faire en une seule fois, au verso du formulaire d'inscription de la société. Les rangeurs sont attribués par cible jusqu'à une occupation complète d'un demi-jour. L'attribution ou la réservation des rangeurs se fait uniquement sur la base des commandes anticipées.

4 Rangeurs

- 4.1 Réservations des rangeurs pour F300, C50/C50A et P50/P50A vous pouvez faire directement en ligne sur le site par société. Inscriptions par poste sont considérées en deuxième priorité.
- 4.2 Rangeurs pour P25 ne sont que réglés par le portail en ligne. Le participant (resp. le fonctionnaire de société) obtient des informations détaillées par e-mail.

5 Adresse pour l'envoi des inscriptions

- 5.1 19ème Fête Cantonale de Tir du Valais 2023
Indoor Swiss Shooting AG
Bischofszellerstrasse 72a
9200 Gossau SG
- 5.2 Doivent être envoyés à cette adresse:
 - l'inscription pour les sociétés et les groupes avec la commande de rangeurs
 - tous les formulaires individuels de commande de passes

6 Paiements

- 6.1 Après l'inscription, les organisateurs factureront la totalité du prix des livrets de tir et les frais de participation. Le montant est à payer au moyen du bulletin de versement joint à la facture.

7 Envoi des livrets de tir

- 7.1 Tous les livrets de tir payés seront envoyés par poste jusqu'à la fin du mai 2023, les premiers envois auront lieu début mai 2023. Les livrets non expédiés devront être retirés durant la fête à la centrale, au guichet «Mutation».

8 Mutations et inscriptions complémentaires

- 8.1 Voir le plan de tir.

Nous vous remercions de votre commande ainsi que de votre aide. Si vous respectez ces directives vous nous évitez beaucoup de circonstances.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà plein succès lors du 19ème Fête Cantonale de Tir du Valais 2023.

Le comité de tir